

SOCIOLOGIE

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Rémy Caveng et Anne Lambert

Coefficient : 3

Durée de préparation : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 15 d'exposé et 15 de questions

Type de sujets donnés : question unique

Modalités de tirage du sujet : choix entre deux sujets

Liste des ouvrages autorisés : aucun, la calculatrice est interdite

Principe de l'épreuve

Il reste inchangé. Le premier candidat d'un trio se voyait attribuer un couple de sujets et choisissait l'un des sujets. Les deux suivants, sans connaître le choix du candidat précédent, devaient choisir parmi le même couple de sujets.

Les couples de sujets permettaient de choisir entre une entrée épistémologique et théorique ou une entrée thématique. Dans l'ensemble et comme les années précédentes, les sujets variaient tant par le mode d'entrée (un type de fait social, un sous-champ disciplinaire, une question méthodologique...) que par la formulation (parfois très large, parfois plus précise).

Commentaires du jury

Les rapports des années précédentes, ainsi que les conseils aux candidat-e-s qui s'y trouvaient, restent valides. Nous tenons à souligner la bonne maîtrise formelle de l'exercice par la grande majorité des candidat-e-s. La durée de 15 minutes est en général respectée, les exposés sont pour le plus grand nombre structurés autour d'un questionnement sociologique pertinent. Les exposés les moins convaincants étaient les plus confus, ceux qui ne reposaient pas sur une problématique clairement définie en introduction, ou faisaient preuve d'une forme de rhétorique trop visible. On notera le déséquilibre fréquent entre la première partie de l'exposé et la ou les suivantes, souvent présentées de manière succincte alors qu'elles renferment généralement des développements intéressants. Pour mémoire, et à titre indicatif, la formule 3 minutes d'introduction, 5 minutes par partie puis 2 minutes de conclusion s'avère la mieux équilibrée et évite une seconde partie parfois bâclée. L'équilibre entre les parties doit également reposer sur un équilibrage des arguments entre les parties. Il faut, notamment, ne pas réserver les arguments forts pour la seconde partie car, dans ce cas, la première partie peut apparaître par trop hors-sujet. Le cas a notamment été observé au sujet des carrières déviantes où la première partie était consacrée aux approches antérieures critiquées par Becker alors qu'il aurait fallu entrer directement dans le sujet. Ce qui supposait de mieux le cerner au préalable.

Les candidat-e-s ont également souvent mis en valeur une culture sociologique large, mais aussi leur maîtrise des références citées. Ils doivent montrer au fil de leur exposé, par une

définition explicite, qu'ils comprennent le sens des notions et les enjeux liés à leur définition ou à leur usage. La mise en relation d'analyses théoriques et d'enquêtes empiriques (quelles qu'en soient les méthodes) est indispensable. Les rapprochements originaux ont été aussi très appréciés. La mise en perspective historique était souvent très utile pour aller au-delà de l'apparente « actualité » de certaines questions, comme par exemple celle du collège, celle du genre ou encore celle de la ville. Inversement, la mobilisation de références sociologiques contemporaines (postérieures aux années 1980) est appréciée, au-delà des passages obligés de la sociologie des pères fondateurs. Dans l'ensemble, il apparaît important de resituer les références sociologiques dans leur contexte de production, notamment quand il s'agit de références anciennes, afin d'en saisir la portée (ou les limites). La théorie des rôles sexués chez Parsons, largement mobilisée par les candidat-e-s, ne peut par exemple suffire à rendre compte de la division sexuée du travail aujourd'hui.

Les candidat-e-s ont par contre été pénalisés quand ils ont cité un trop grand nombre d'auteurs et d'ouvrages de façon superficielle, et les questions ont alors très rapidement montré les limites d'un tel affichage. Mieux vaut privilégier les références à des auteurs et recherches connus du candidat, soigneusement choisis par lui, l'exposé détaillé d'un raisonnement, d'une enquête et de ses résultats étant davantage valorisé que le « name dropping ». Même si, par rapport à l'année dernière, ce défaut s'est montré moins fréquent, certains candidat-e-s ont encore tendance à privilégier l'alignement de références superficielles sur la cohérence du propos et la solidité de la construction du raisonnement.

Quelques points spécifiques méritent d'être soulignés. Nous avons à nouveau été étonnés par la difficulté de certains candidat-e-s à mobiliser des références issues de disciplines connexes, notamment l'anthropologie. Au-delà du seul aspect disciplinaire, cette difficulté semble résulter de la représentation que nombre de candidat-e-s se font de la sociologie : elle serait essentiellement quantitative et descriptive. Si bien que les questions portant sur les dispositifs méthodologiques susceptibles de rendre compte d'aspects ne pouvant être traités par l'enquête quantitative n'ont pas reçu de réponses satisfaisantes. De manière plus générale, on a semblé assez démunis face aux questions méthodologiques. Les candidat-e-s ont dans l'ensemble trop tendance à choisir les sujets thématiques, choix qui apparaît souvent par défaut. Ils ne doivent pas hésiter à choisir les sujets à portée théorique, épistémologique et/ou méthodologique, attendus par le jury et qui permettent de mobiliser un large éventail de connaissances.

On peut également pointer du doigt l'usage quelque peu mécanique de concepts utilisés comme des mots magiques susceptibles de rendre compte de tout sans qu'il paraisse nécessaire de les expliciter. On pense notamment au concept de socialisation, dont les instances et les mécanismes sont peu détaillés.

Par ailleurs, si l'analyse théorique des rapports sociaux de domination apparaît très souvent maîtrisée, elle reste désincarnée et réduite aux positions occupées dans le système de production. Les exposés gagneraient à articuler plus systématiquement les différents rapports sociaux, de sexe et de race notamment ; seuls font exception l'âge et la génération, très largement mobilisés par les candidat-e-s. A cet égard, les notions fondamentales de la sociologie de l'immigration et de la sociologie du genre doivent être maîtrisées par les

candidat-e-s : définition statistique des « immigrés », connaissance des grands évolutions socio-historiques des migrations, différences inégalités/discriminations, etc.

En outre, nous avons été frappés des difficultés, chez la quasi-totalité des candidat-e-s à relier des connaissances théoriques et/ou livresques à des connaissances plus générales sur la société française, à celles issues de leur expérience de la vie quotidienne ou à celles liées à l'actualité (par exemple, la connaissance des droits sociaux attachés à la condition salariale, du rôle des Caisses d'allocation familiale, etc.). Une maîtrise de grands indicateurs sociaux est également indispensable (taux de chômage global, par classes d'âge, par PCS, par sexe ; âge au premier enfant ; revenu moyen, revenu médian...). Les candidat-e-s ne doivent pas hésiter à varier les exemples et à prendre des risques quant à la mobilisation de ces exemples en s'écartant des cas de figure canoniques (les fumeurs de cannabis pour la déviance) et en s'appuyant sur des faits concrets, puisés dans leur expérience du monde social. Ils doivent également parvenir à mieux articuler exemplification et formalisation en évitant une juxtaposition qui donne au raisonnement un caractère un peu artificiel. Les exposés qui ne reposaient que sur des références historiques ou littéraires ont ainsi été sanctionnés.

Enfin, le jury a eu le sentiment que les candidat-e-s manifestaient une certaine appréhension face aux questions : elles sont au contraire formulées pour leur permettre d'approfondir et de démontrer leur maîtrise de la discipline ainsi que l'éventail de leurs connaissances. Il n'y a pas de piège et le jury attend des candidat-e-s qu'ils répondent simplement à ses interrogations.

Liste des sujets

Réseaux et marché du travail / La notion de classe sociale

Les carrières déviantes / Le capital social

Espace et inégalités / La querelle des méthodes

Les élites dans la France contemporaine / La modélisation en sciences sociales

Le vote de classe existe-t-il ? / Qu'est-ce qu'un fait social ?

La culture populaire / Comprendre

La jeunesse / L'inné et l'acquis